



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat de l'académie
de Poitiers
inspection académique
de la Vienne**

**Evaluation
et expertise
pédagogique**

corps d'inspection

Secrétariat des
inspecteurs d'académie
inspecteurs pédagogiques régionaux
2012-2013

Téléphone
05 16 52 64 82
05 16 52 65 73
Télécopie
05 16 52 65 69
Mél.
ipr@ac-poitiers.fr

Marie-Françoise Debelleix
IA-IPR d'allemand

Sabine Aligé, IEN EG lettres-anglais

Daniel Bianchet,
IA-IPR d'anglais

Sylvie Luyer-Tanet
IA-IPR d'anglais, coordonnatrice LVE

Marie-Claude Reynal
IA-IPR d'anglais

Valérie Vidal,
IA-IPR d'espagnol

Courriel
marie-francoise.debelleix@ac-poitiers.fr
sabine.alige@ac-poitiers.fr
daniel.bianchet@ac-poitiers.fr
sylvie.luyer-tanet@ac-poitiers.fr
marie-claude.reynal@ac-poitiers.fr
valerie.vidalt@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le Troubadour
BP 625
86022 Poitiers cedex



Les inspecteurs de LVE de l'académie de Poitiers

à
Mesdames et messieurs les professeurs de langues
vivantes étrangères

S/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Poitiers, le 2 janvier 2013

Objet : Concours de débats citoyens en langue vivante étrangère

L'académie de Poitiers organise à nouveau en 2012-2013 un concours de débats citoyens en langue vivante étrangère ouvert en allemand, anglais et espagnol aux élèves des collèges et lycées généraux et professionnels. Ce courrier en précise les principes, conditions d'inscription et modalités de mise en œuvre.

Principes généraux et objectifs

Le concours est proposé aux élèves de troisième des collèges et aux élèves des lycées (LGT et LP) au niveau B1 du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*. Les programmes officiels, adossés à ce cadre, engagent les professeurs à développer chez tous les élèves, et à tous les niveaux, les activités de communication.

A ce titre, le débat citoyen en langue étrangère occupe une place privilégiée dans la construction des compétences d'interaction orale, mais aussi dans l'éducation à la citoyenneté, car il suppose solidarité, écoute et respect de l'autre.

L'objectif du concours est donc de valoriser l'entraînement des élèves à la prise de parole, dans le cadre d'un débat contradictoire sur un sujet de société. Il est donc indispensable d'inscrire des élèves ayant développé leurs capacités à échanger pour convaincre l'autre équipe, à proposer un argumentaire pertinent, bâti collectivement et illustré d'exemples.

Calendrier

Les finales départementales auront lieu le jeudi 11 avril 2013. Une finale académique sera organisée par la suite (à confirmer).

Participants et rôle de chacun

Chaque établissement souhaitant participer envoie cinq élèves et, dans la mesure du possible, deux enseignants de la langue concernée. Une équipe est constituée de quatre débatteurs et d'un suppléant qui n'intervient qu'en cas de défaillance d'un des quatre coéquipiers. Un même établissement ne peut présenter qu'une seule liste (cinq élèves) par langue. **Les locuteurs natifs ne sont pas autorisés à participer.**

Le jury est constitué de deux enseignants. Le modérateur, un professeur, énonce le sujet, précise le rôle attribué aux équipes (équipe « pour » / équipe « contre »), veille au respect du temps imparti. Les professeurs sont répartis sur tous les débats, accompagnent les équipes dans les salles, effectuent le tirage au sort, gèrent le temps de préparation, veillent au respect des règles et des horaires. Après délibération, les jurys remettent les résultats aux organisateurs. En aucun cas ces résultats ne doivent être communiqués aux élèves.

Chaque établissement désigne les élèves qui le représentent. Le chef d'établissement transmet à l'inspecteur de la / des langue/s concernée/s (voir **contacts** ci-dessous) la fiche proposée à la fin du courrier et comprenant :

- o une liste de cinq élèves : les quatre débatteurs retenus et le suppléant
- o le nom des deux professeurs qui accompagnent l'équipe.

Modalités

Sujets

Les sujets des débats sont formulés en langue étrangère et en français. Inscrits dans le contexte des programmes de langues vivantes, ils porteront cette année sur les thèmes suivants : **sport, santé, environnement, progrès et innovation, engagement, ouverture culturelle, histoire des arts.**

Pour chaque débat, un premier tirage au sort permet de connaître le sujet et un second de désigner l'équipe « pour » et l'équipe « contre ».

Déroulement

La préparation dure 15 minutes. L'usage de tout document (dictionnaire, grammaire) est interdit. Les élèves sont autorisés à prendre des notes succinctes. Les échanges durent 15 à 20 minutes. Le modérateur veille au respect du temps imparti.

Ressources

- Portail anglais de l'académie de Poitiers, rubrique « la place de l'oral » : http://ww2.ac-poitiers.fr/anglais_lp/spip.php?article141
- Portail anglais de l'académie de Caen : <http://www.discip.ac-caen.fr/anglais/news/debating/training.htm>

Evaluation et classement des équipes

Le jury est chargé d'évaluer la prestation des élèves débatteurs à partir de la grille de notation jointe en annexe (p.3).

L'équipe gagnante est celle qui totalise le nombre de points le plus élevé, par addition des résultats portés sur les deux fiches

Contacts

Selon la langue, le type d'établissement et le département, la fiche doit être retournée à :

Allemand : Marie-Françoise DEBELLEIX, IA-IPR marie-francoise.debelleix@ac-poitiers.fr

Anglais LP : Sabine ALIGE, IEN-EG lettres-anglais sabine.alige@ac-poitiers.fr

Anglais collèges et LGT :

- Deux-Sèvres et Vienne : Daniel BIANCHET, IA-IPR daniel.bianchet@ac-poitiers.fr
- Charente-Maritime : Sylvie LUYER-TANET, IA-IPR sylvie.luyer-tanet@ac-poitiers.fr
- Charente : Marie-Claude REYNAL, IA-IPR, marie-claude.reynal@ac-poitiers.fr

Espagnol : Valérie VIDAL, IA-IPR, valerie.vidal@ac-poitiers.fr

FICHE A RETOURNER POUR LE 15 janvier 2013

Etablissement	Langue	Classe	Professeurs (2)	Elèves débatteurs (4)	Elève suppléant (1)

Nous vous remercions pour l'attention portée à cette opération et vous souhaitons un bon entraînement.

Les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Poitiers

P.J. en annexes :

- grille de notation
- fiche de précisions concernant les rencontres départementales du 11 avril 2013

GRILLE de NOTATION

renseignée par M. / Mme, professeur au collège / lycée

		Nom de l'élève :	Nom de l'élève :	Nom de l'élève :	Nom de l'élève :
		Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :
1	Implication dans le débat : nombre d'interventions	- Aucune intervention	0	- Aucune intervention	0
		- 1 intervention	1	- 1 intervention	1
		- De 2 à 4 interventions	2	- De 2 à 4 interventions	2
		- Plus de 4 interventions	3	- Plus de 4 interventions	3
2	Respect des règles du débat : ne pas interrompre, ne pas monopoliser la parole, favoriser l'entraide au sein du groupe, se détacher de ses notes		0		0
			1		1
			2		2
			3		3
3	Pertinence des arguments : - cohérence avec le sujet du débat - prise en compte des arguments de l'autre équipe	- Hors sujet	0	- Hors sujet	0
		- Cohérence avec le sujet	2	- Cohérence avec le sujet	2
		- Cohérence avec le sujet et prise en compte des arguments	5	- Cohérence avec le sujet et prise en compte des arguments	5
		- Cohérence avec le sujet, prise en compte, originalité et variété des arguments	6	- Cohérence avec le sujet, prise en compte, originalité et variété des arguments	6
4	Correction et richesse de la langue	- Langue difficile à comprendre	1	- Langue difficile à comprendre	1
		- Langue intelligible malgré un vocabulaire limité et des erreurs élémentaires	2	- Langue intelligible malgré un vocabulaire limité et des erreurs élémentaires	2
		- Langue globalement correcte et vocabulaire approprié	3	- Langue globalement correcte et vocabulaire approprié	3
		- Langue riche et proche de l'authenticité	5	- Langue riche et proche de l'authenticité	5
5	Phonologie	- Accent français très marqué	1	- Accent français très marqué	1
		- Accent et intonation corrects	3	- Accent et intonation corrects	3
	Total sur 20 :	Total sur 20 :	Total sur 20 :	Total sur 20 :	Total sur 20 :

Rappel : seul le niveau B1 est concerné cette année.

- Principes généraux et objectifs

- Les débats citoyens supposent, tout au long de leur déroulement, à tous les niveaux et de la part de tous, écoute, respect mutuel, neutralité.
- Les élèves échangent pour convaincre l'autre équipe en proposant un argumentaire pertinent, bâti collectivement, et illustré d'exemples.

- Participants et rôle de chacun

- Une équipe est composée de 4 élèves, les locuteurs natifs ne sont pas autorisés à participer.
- Le jury est constitué de 2 enseignants : 1 enseignant par équipe.
- Le modérateur, un des 2 enseignants, énonce le sujet, fait procéder au tirage (équipe « pour » / équipe « contre »), précise le rôle attribué aux équipes (équipe « pour » / équipe « contre »), veille au respect du temps imparti.
- Les professeurs sont répartis sur l'ensemble des débats, accompagnent les équipes dans les salles, gèrent le temps de préparation, veillent au respect des règles et des horaires.
- Après délibération, les jurys remettent les résultats au référent de l'établissement. Les résultats ne doivent pas être communiqués aux élèves avant leur proclamation.
- L'inspecteur ou le professeur référent ou / et le chef d'établissement proclament les résultats.

- Modalités

Sujets

- Formulés en langue étrangère et en français, ils sont imposés dans le cadre des thèmes suivants : sport, santé, environnement, progrès et innovation, engagement, ouverture culturelle, histoire des arts.
- Pour chaque débat, un tirage au sort permet de désigner l'équipe « pour » et l'équipe « contre ».

Déroulement

- La préparation dure 15 minutes. L'usage de tout document (dictionnaire, grammaire...) est interdit. Les élèves sont autorisés à prendre des notes succinctes.
- Les échanges durent 15 à 20 minutes.
- Le modérateur veille au respect du temps imparti.

Evaluation et classement des équipes

- Le jury est chargé d'évaluer la prestation des élèves débatteurs, et de chacune des équipes, à partir de la grille de notation ci-jointe que chacun se sera appropriée au préalable.
- L'évaluation est conduite dans un souci d'objectivité et d'impartialité.
- L'équipe gagnante est celle qui totalise le nombre de points le plus élevé, par addition des résultats portés sur les fiches.